



GRILLE TARIFAIRE 2026

Apprendre la Langue des Signes Française _ Langue Seconde

Cotisation annuelle

Pour accéder aux cours, la cotisation annuelle est obligatoire. Elle apparaîtra dans le détail de la facture. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation et ouvre droit au statut de membre passif de l'association.	20,00 €
--	----------------

Coût pédagogique

VISUEL-LSF Bourgogne / Franche-Comté / Grand-Est	Tarif horaire	1 Module (30 heures)	Formation A1.1 à C1.6 (780 heures)
Auto-financement	10,00 €/h	300,00 €	7 800,00 €
CPF, CPF de transition Formation professionnelle continue	22,00 €/h	660,00 €	17 160,00 €

Participation à l'examen « Certification en Langue des Signes Française »	100,00 €
---	-----------------

Participation à l'examen BLANC CLSF (mise en situation, déroulement de l'épreuve et une correction personnalisée) en une demie-journée	150,00 €
--	-----------------

Pour les prises en charge via prescripteurs (France-Travail, Mission Locale, Région, Agefiph,...), via Formation Continue, les formations en intra-entreprise, les formations sur-mesure, les ateliers de découverte ou de sensibilisation : veuillez nous contacter pour l'établissement d'un devis adapté à votre situation et à vos besoins.

Formation accessible sans délai hormis les formations financées via le CPF (14 jours ouvrés) via Transition Pro (cf. leur calendrier interne) ou via France-Travail/Région (21 jours).

Association non assujettie à la TVA
Exonération de TVA validée par le formulaire fiscal n°3511

Document non contractuel